



**NON** aux montagnes défigurées et bétonnées,  
**NON** aux rapports d'enquêtes ignorés,  
**NON** au passage en force du SCot de l'Oisans,  
**NON** à l'argent public dilapidé !  
**OUI** à des projets respectueux  
de la nature, des touristes et des habitants !

Bourg d'Oisans  
Le 15 Janvier 2021

## Madame ou Monsieur le Maire

Mesdames et Messieurs les Conseiller(ère)s municipaux (ales)

### **Le collectif « Non à la liaison Alpe d'Huez – Les 2 Alpes » vous présente ses vœux pour 2021.**

Nous vous souhaitons le meilleur pour vous et vos proches, pour vos administrés.

Nous souhaitons également que la nouvelle CCO pérennise son esprit d'ouverture, dans le respect de tous les habitants (résidences principales ou secondaires), et sans accusations hâtives.

Nous espérons également pour l'Oisans, que les projets ne soient pas uniquement focalisés sur les deux grandes stations de ski, mais aussi sur le développement des services essentiels qui nous manquent tant dans notre quotidien.

**Vous trouverez ci-joint notre compte-rendu de la rencontre du 25 Novembre avec les représentants de la CCO. Nous ne répéterons pas ce qui y figure mais nous y ajoutons quelques réflexions.**

### **AVIS RENDU PAR LA CADA** (Commission d'Accès aux Documents Administratifs)

**Son verdict nous a donné raison** ; nous regrettons cependant, qu'aucune voix, à l'époque, ne se soit élevée au sein de l'ancienne CCO pour critiquer le refus de son ancien président de communiquer sur le sujet ; cette attitude a jeté le discrédit sur l'ensemble de la CCO de l'époque. **La décision de la CADA confirme que l'utilisation de l'argent public nécessite de la transparence.**

**Les deux AMO** transmises depuis par la nouvelle équipe de la CCO, **prouvent que nos craintes étaient fondées** en particulier sur le plan environnemental. **Nous sommes toujours en attente de la troisième AMO qui porte sur l'aspect financier**, (éléments confidentiels ayant été occultés par la CCO comme le préconise la CADA). **Nous nous interrogeons**, en effet, **sur la rentabilité** qui semble totalement utopique et laisse craindre un futur comblement du déficit de fonctionnement par le contribuable !

### **LE PROCHAN SCOT**

Le 25 novembre, le **Président de la CCO nous a confirmé le projet d'un nouveau SCOT, incluant un nouveau tracé pour la liaison « Alpe Huez – Les 2 Alpes »** (Avec un possible intermédiaire à Auris ?). **Cette hypothèse a été notamment évoquée** lors de la rencontre, **par le maire d'Huez.**

**Nous faisons confiance au nouveau Président pour nous maintenir informés de l'avancement du projet et espérons que nos remarques et suggestions seront prises en considération.** Une nouvelle réunion nous a été promise dans cinq mois.

### **L'EVOLUTION DES MENTALITES ET ... LA PROGRESSION D'ASPIRATIONS NOUVELLES**

**Comme vous l'avez certainement remarqué**, celles-ci ont considérablement évolué ces dernières années. L'environnement apparaît maintenant comme une préoccupation majeure de la population. Les citoyens veulent être informés et consultés dès la naissance des projets ; nous voyons bien que les enquêtes publiques, bien que nécessaires, arrivent tardivement, et ne contiennent pas toutes les informations.

**Ce qui s'est passé à Auris**, avec la mobilisation importante des habitants, découvrant le projet d'implantation d'une antenne de 42 m de haut défigurant leur horizon, **est révélateur de cette nouvelle sensibilité combative...** Ils ont obtenu une implantation moins impactante.

**A Huez, à la question : « comment aimeriez-vous voir évoluer les stations dans les années à venir ? » 46% des 15545 personnes**, interrogées par la SATA, **ont choisi la réponse « vers plus de respect de l'environnement »**. La proposition « *d'avantage d'aménagements sur le domaine skiable* » **n'a recueilli que 16% des réponses !**

De 2016 à 2020, **le critère environnemental est passé de 29% à 46% !**

### **LE NOUVEL HABILLAGE DU PROJET DE LIAISON : NE SOYONS PAS DUPES !...**

Sous couvert « *d'écologie* », « *de transport vert* », « *de mobilité douce* », **le projet**, s'il est confirmé tel qu'annoncé dans la presse, **sera encore plus coûteux et néfaste que le précédent** : traversée de deux vallées – fin du caractère encore sauvage du col de Maronne - survol ou proximité de villages et de monuments classés - versants « remarquables » balafrés - fin du caractère encore authentique, familial, calme et abordable de la station d'Auris très appréciée par les familles avec jeunes enfants, ....

**Ce projet n'est pas un moyen de transport public**, même si certains voudraient à tout prix nous faire « *rentrer ça dans le crâne* » ; **c'est un produit marketing du siècle dernier avant tout ! Cela n'a rien à voir avec un ascenseur valléen dont on peut entrevoir l'intérêt...** (Utile à tous les résidents, qu'ils soient permanents, secondaires, saisonniers, ainsi qu'aux touristes).

Aussi, Mmes et Mrs les élus, **nous vous demandons de prendre conscience des coûts environnementaux, financiers exorbitants pour tout l'Oisans, de dénoncer et de déjouer le tour de passe-passe qui consisterait**, par un transfert de compétence, **à faire financer par de l'argent public ce projet de liaison sous couvert de « nouvelle mobilité »**, alors que des services essentiels font cruellement défauts sur le territoire de l'Oisans.

**Nous restons à votre disposition pour tout échange sur le sujet et espérons que vous nous soutiendrez dans notre action afin d'obtenir un développement équilibré entre stations et villages / hameaux de nos montagnes, dans le respect de notre environnement, de la nature, de nos paysages et bien sûr en concertation avec tous les habitants** (résidences principales ou secondaires).

**Le collectif « Non à la liaison Alpe d'Huez / Les 2 Alpes »**

Vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse suivante à : [non-au-telepherique@hotmail.com](mailto:non-au-telepherique@hotmail.com)